



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/05.22
Références DPA : 10011346/PDA.apa

PERMIS UNIQUE AVIS Introduction d'un recours

Le Collège communal informe la population de l'introduction d'un recours auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique

à ENECO WIND BELGIUM SA – Chaussée de Huy, 120 Bte A à 1300 WAVRE

Pour un établissement sis à 5530 YVOIR, rue du Bouchat – Parc éolien Yvoir/Ciney (Salazine)

Et ayant pour objet la construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes et leurs équipements annexes.

Toute personne intéressée peut consulter les documents qui en tiennent lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 11/07/2023 au 31/07/2023 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00, le lundi de 14h à 19h et le mercredi de 13h00 à 16h00

Lorsque la consultation a lieu le lundi, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard le vendredi qui précède auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.57
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre 1^{er} du Code de l'environnement.

Il sera procédé à l'instruction de ce recours et il sera statué à son sujet conformément à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et aux articles 47 à 55 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret.

La décision du Gouvernement wallon ou l'absence de décision à laquelle sont attachés des effets de droit sera portée à la connaissance du public.

A Assesse, le 11/07/2022

J. WINAND
Directeur général ff

Pour le Collège communal,



J.-L. MOSSERAY
Bourgmestre